
Délibération du Comité Syndical n° 2021/02/18-19

Séance du **18 FÉVRIER 2021**

Objet : **CONCESSION - Rapport du contrôle de la concession gaz exercice 2019**

membres en exercice :	83
membres présents :	38
pouvoirs :	31
membres votants :	69
votes pour :	69
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257600445-20210218-2021_02_18-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/02/2021

L'an deux-mille-vingt-et-un, le 18 février à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime légalement convoqués le 9 février 2021, se sont réunis dans l'hémicycle de l'hôtel du Département, sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Dans le cadre de la loi 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, le comité syndical est autorisé à ne se réunir qu'au tiers de ses membres présents. En outre, chaque membre du comité peut être porteur de deux pouvoirs.

Membres présents :

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
1	1	T	Patrick	LEFEBVRE	Ex.
2		T	Jean-Pierre	BONNEVILLE	Ex.
3		T	Christian	GRANCHER	Ex.
4		T	Hervé	LEPILEUR	X
5		T	Daniel	LEMESLE	Ex.
6		T	Jean-Michel	LAIR	X
7		T	Yannick	PRIGENT	X
8		T	Patrick	FONTAINE	X
9		T	Jean-Marie	JEANNE	X
10		T	Jean-Michel	ARGENTIN	
11		T	Jocelyne	GUYOMAR	Ex.
12		T	Jacques	DELLERIE	Ex.
	S	Cyriaque	LETHUILLIER		
13	2	T	Claire	GUÉROULT	X
14		T	Gérard	MOIZAN	
15		T	Antonio	QUESADA	
16		T	André	BASILLE	
17		T	Claude	BAUDRY	X
	S	Michel	LEMESLE	X	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
18	3	T	Didier	TERRIER	X
19		T	Carmen	BLEAUDY	Ex.
20		T	Philippe	CORDIER	Ex.
21		T	Gilles	LARCHER	X
22		T	Thierry	LECARPENTIER	Ex.
23		T	Cécile	SINEAU - PATRY	X
		S	Emmanuel	CAUCHY	
24	4	T	Hubert	MAILLET	Ex.
25		T	Gérard	GOUPIL	X
26		T	José	DUARTÉ	Ex.
27		T	Gilles	DUVAL	Ex.
28		T	Sylvain	DELTOUR	X
29		T	Marcel	VAUTIER	Ex.
		S	Gilles	AMAT	
30	5	T	Laurent	VASSET	X
31		T	André-Pierre	BOURDON	X
32		T	Didier	GASTON	Ex.
33		T	Eric	SCARANO	Ex.
34		T	Guillaume	PERUISSET	X
35		T	Franck	FOIRET	Ex.
		S	Jacques	LEBALLEUR	
36	6	T	Stéphane	MASSE	X
37		T	Jean-François	BLOC	X
38		T	Joël	DESCHAMPS	X
39		T	Daniel	LEGROS	Ex.
		S	Philippe	LARCHEVEQUE	
40	7	T	Xavier	VANDENBULCKE	X
41		T	Jean-Louis	LUC	
42		T	Eric	CARPENTIER	
43		T	Francis	BELLENGER	Ex.
44		T	Daniel	GRESSENT	X
		S	Jean-Pierre	CHAUVET	
45	9	T	Bernard	LUCAS	X
46		T	Fabienne	VERHAEGHE	X
47		T	Lionel	SAILLARD	Ex.
48		T	Léon	BACHELOT	Ex.
49		T	François	CAPET	Ex.
50		T	Frédéric	BAILLEUL	X
51	10	T	Antoine	MAUGER	
52		T	Philippe	PECKRE	X
53		T	Didier	DEPOORTERE	Ex.
54		T	Chantal	COTTEREAU	X
55		T	Gérard	LEPEUPLE	Ex.
56		T	Patrice	AUVRAY	Ex.
		S	Séverine	LEMOINE	
57	11	T	Bruno	GENDRON	X
58		T	Christophe	FROMENTIN	Ex.
59		T	Imelda	VANDECANDELAERE	X
60		T	Frédéric	CANTO	Ex.
61		T	Pierre	SORIN	X
62		T	René	GUEUDIN	Ex.
	S	Annie	PIMONT		

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
63	12	T	Jacky	LEVEQUE	
64		T	Jean-Marie	DUMOUCHEL	
65		T	Jean-Pierre	TROLEY	
66		T	Daniel	ROCHE	
		S	Jean-Christophe	RAGUET	
67	13	T	Virginie	LUCOT AVRIL	Ex.
68		T	Jean-Pierre	DELOBEL	X
69		T	Patrick	LEVEQUE	Ex.
70		T	Jean-Claude	BECQUET	X
71		T	Daniel	VAN HULLE	Ex.
72		T	Rémy	TERNISIEN	X
		S	Jean-François	PETIT	
73	14	T	Gérard	LESUEUR	X
74		T	Gérard	LEGER	Ex.
75		T	Michel	LEJEUNE	Ex.
76		T	Georges	FLEURBAEY	X
77		T	Jérôme	GRISEL	X
		S	Karine	LEMOINE	
78	16	T	Philippe	LACAISSE	X
79		T	Christian	POISSANT	Ex.
80		T	Paul	LESELLIER	
81		T	Eric	HERBET	Ex.
82		T	François	DUPUIS	
83		T	Yves	LOISEL	X
		S	Denis	GUTIERREZ	X

T : titulaire, S : suppléant(e) de la CLÉ, Ex. : excusé(e)

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Jacques DELLERIE	1	Yannick PRIGENT	1
2	Christian GRANCHER	1	Hervé LEPILEUR	1
3	Patrick LEFEBVRE	1	Jean-Michel LAIR	1
4	Jocelyne GUYOMAR	1	Patrick FONTAINE	1
5	Jean-Pierre BONNEVILLE	1	Jean-Michel LAIR	1
6	Daniel LEMESLE	1	Hervé LEPILEUR	1
7	Thierry LECARPENTIER	3	Cécile SINEAU – PATRY	3
8	Philippe CORDIER	3	Cécile SINEAU – PATRY	3
9	Gilles DUVAL	4	Gérard GOUPIL	4
10	José DUARTE	4	Gérard GOUPIL	4
11	Marcel VAUTIER	4	Sylvain DELTOUR	4
12	Hubert MAILLET	4	Sylvain DELTOUR	4
13	Eric SCARANO	5	Laurent VASSET	5
14	Franck FOIRET	5	André-Pierre BOURDON	5
15	Didier GASTON	5	André-Pierre BOURDON	5
16	Daniel LEGROS	6	Joël DESCHAMPS	6
17	Francis BELLENGER	7	Xavier VANDENBULCKE	7
18	Lionel SAILLARD	9	Fabienne VERHAEGHE	9
19	Léon BACHELOT	9	Fabienne VERHAEGHE	9
20	François CAPET	9	Bernard LUCAS	9
21	Didier DEPOORTERE	10	Chantal COTTEREAU	10
22	Patrice AUVRAY	10	Chantal COTTEREAU	10
23	René GUEUDIN	11	Bruno GENDRON	11
24	Christophe FROMENTIN	11	Imelda VANDECANDELAERE	11
25	Frédéric CANTO	11	Imelda VANDECANDELAERE	11
26	Daniel VAN HULLE	13	Rémy TERNISIEN	13

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
27	Patrick LEVEQUE	13	Rémy TERNISIEN	13
28	Gérard LEGER	14	Jérôme GRISEL	14
29	Michel LEJEUNE	14	Jérôme GRISEL	14
30	Christian POISSANT	16	Yves LOISEL	16
31	Eric HERBET	16	Yves LOISEL	16

Secrétaire de séance :

Madame Chantal COTTEREAU a été désignée secrétaire de séance.

Délibération du Comité Syndical n° 2021/02/18-19

Objet : CONCESSION - Rapport du contrôle de la concession gaz exercice 2019

VU :

- L'article L3131-5 du Code de la Commande Publique,
- L'article le L1411-3 du CGCT,

CONSIDÉRANT : Imelda VANDECANDELAERE :

- Chaque année, les concessionnaires GRDF et les propaniers (Antargaz-Finagaz et Primagaz) remettent au SDE76 les comptes rendus annuels d'activité des concessions de distribution publique du gaz (CRAC). Ces documents dressent un état des lieux patrimonial, technique et comptable des concessions et permettent au syndicat d'analyser l'évolution du réseau et de la qualité de l'énergie gaz distribuée d'une année sur l'autre.
- L'autorité concédante, à la suite a également demandé aux concessionnaires des fichiers complémentaires et détaillés permettant un contrôle effectif et approfondi de la concession. Ces fichiers techniques et comptables ont permis de vérifier l'exactitude des données du CRAC, d'identifier les éventuelles incohérences et d'identifier plus en détails les activités menées au cours de l'année écoulée.
- A partir de l'ensemble de ces documents, le SDE76 étudie chaque année les données relatives :
 - o à l'état du patrimoine (évolution, âge, matériaux...),
 - o au fonctionnement du réseau (incidents, maintenance...),
 - o à la qualité de l'énergie distribuée (sécurité et disponibilité),
 - o à l'état financier et comptable des concessions.
- L'analyse croisée des données fournies par les concessionnaires permet au SDE76 de réaliser chaque année un rapport de contrôle de l'activité des concessionnaires, au travers duquel sont identifiés les points de vigilance et les axes d'amélioration à mettre en œuvre pour l'année suivante. Des missions de contrôles spécifiques sur certaines thématiques particulières peuvent également être engagées par l'autorité concédante.

PROPOSITION :

La vice-présidente présente le contenu du rapport d'activité et donne lecture des conclusions et des points de vigilance proposés par le service de contrôle du SDE76. La présidente propose :

- de prendre acte des rapports annuels 2019 remis par GRDF, Antargaz-Finagaz et Primagaz,

- de prendre acte du rapport de contrôle et des points de vigilances mis en avant par le service de contrôle et de lui demander d'appliquer des actions correctives concertées,
- de mettre à disposition ces rapports sur le site internet.

Ouï cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le comité :

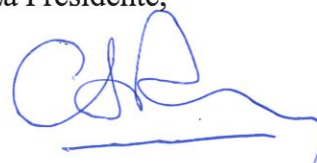
- **PREND ACTE** des rapports annuels 2019 relatifs à l'exécution de nos délégations du service public de distribution de gaz en réseau, remis par GRDF, Antargaz-Finagaz et Primagaz,
- **PREND ACTE** du rapport de contrôle et des points de vigilances mis en avant par le service de contrôle et **DEMANDE** à celui-ci de mettre en œuvre des actions correctives concertées,
- **INDIQUE** mettre à disposition pour consultation ces rapports sur son site internet.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,



Cécile SINEAU - PATRY.

